

**DELIBERATION N° CR 33-16**

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/02/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/02/2016

DU 18 FEVRIER 2016

Rénovation de l'accord-cadre de partenariat entre la Région et Pôle emploi Ile-de-France

LE CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** le Code général des collectivités territoriales,
- VU** La loi n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale ;
- VU** La délibération n° CR 76-07 du 27 juin 2007 intitulée « Pour le développement de l'emploi et de la formation professionnelle en Ile-de-France : partenariats avec l'Etat, l'ANPE et le groupe des Assédic de l'Ile-de-France » ;
- VU** La délibération n° CR 01-16 du 21 janvier 2016 portant prorogation du règlement budgétaire et financier adopté par délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010,
- VU** La délibération n° CR 89-14 du 21 novembre 2014 relative à la décentralisation de la formation professionnelle ;
- VU** La délibération n° CR 07-15 du 12 février 2015 relative à la réforme de la formation professionnelle et la convention de partenariat avec Pôle emploi Ile-de-France en matière de formation professionnelle des demandeurs d'emploi ;
- VU** La délibération n° CR 48-15 du 10 juillet 2015 relative à la mise en œuvre de la décentralisation et partenariats pour l'emploi et la formation professionnelle
- VU** la délibération n° CR 92-15 du 18 décembre 2015 de délégations d'attributions du conseil régional à sa commission permanente,
- VU** Le rapport CR 33-16 présenté par Madame la Présidente du conseil régional d'Ile-de-France
- VU** L'avis de la commission des Finances ;
- VU** L'avis de la commission de la formation professionnelle et de l'apprentissage ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article unique :

Donne mandat à la Présidente de la Région Ile-de-France pour renégocier avec la direction régionale de Pôle emploi l'accord-cadre de partenariat 2015-2017 adopté par le Conseil régional le 10 juillet 2015, et signé le 10 septembre 2015, en lien avec les nouvelles orientations politiques de la Région.

La présidente du conseil régional
d'Ile-de-France

VALERIE PECRESSE